

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

.....

MONTPELLIER, LE 12 JUIN 2023

RÉSULTATS 2022 DE LA CAF DE L'HÉRAULT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE



NOTRE ENGAGEMENT
C'EST VOUS
TOUT SIMPLEMENT

RÉSULTATS 2022 DE LA CAF DE L'HÉRAULT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Comme chaque année, la Branche famille de la Sécurité sociale rend compte de son action en matière de lutte contre la fraude afin de garantir le versement des prestations au juste droit.

En 2022, la Caf de l'Hérault a versé 1,7 milliard d'euros d'aides aux 300 000 allocataires, couvrant un peu plus de la moitié de la population héraultaise. Dans le cadre d'un système largement fondé sur les déclarations des allocataires, la Caf s'assure, à l'aide de ses 20 contrôleurs sur place, et 80 collaborateurs qui analysent, et traitent les dossiers issus de traitements automatiques comme échanges de fichiers inter organismes, les documents réclamés aux allocataires pour contrôler l'activité/ressources, ou encore issus du datamining.

C'est dans ce cadre que plus de 1 million de contrôles ont été réalisés en 2022. Ils ont conduit notamment à la détection de 1 245 cas de fraudes individuelles pour un montant de 11,1 millions d'euros.

Dans la continuité du Plan national de lutte contre la fraude sociale annoncé par le gouvernement le 30 mai dernier, les Caf verront leurs modalités d'action renforcées ces prochains mois autour de 3 axes principaux :

- **La fraude à la résidence** : à travers une harmonisation des règles relatives à la durée et du calcul de la condition de résidence, et la mutualisation des résultats des contrôles entre organismes de protection sociale. Les Caf pourront également accéder au système de traitement « API PNR France » afin qu'elles puissent disposer des informations utiles sur le voyage de l'allocataire,
- **Les usurpations de coordonnées bancaires** : à travers la création d'une base des RIB frauduleux commun aux organismes de protection sociale, ce qui permettra d'optimiser la lutte contre ces schémas de fraude qui s'appuient sur les données des allocataires,
- **La lutte contre la fraude sociale** en mobilisant les données du Drm : à travers le projet de la Solidarité à la source, les Caf utiliseront les données issues de la base de données automatisée du Dispositif de ressources mensuelles (Drm) pour verser le Rsa et la Prime d'activité, tout comme elles le font déjà pour les aides au logement. Destiné à faciliter le recours à ces deux minima sociaux, ce projet qui s'étalera jusqu'en 2025 permettra également de lutter contre la fraude et la sécurisation des versements.

« En local, les partenariats sont tout aussi importants et permettent d'engager des actions en lien avec les problématiques locales. Par exemple, une convention entre la Caf de l'Hérault et l'URSSAF Languedoc-Roussillon permet d'approfondir la lutte contre le travail dissimulé très prégnant dans l'Hérault [...]

À la suite des signalements URSSAF, 63 dossiers ont été régularisés par la CAF pour un impact financier de 417 814 € dont 368 721 € d'indus. » déclare Thierry Mathieu, directeur de la Caf de l'Hérault.

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles. En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

LES RÉSULTATS EN CHIFFRES DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Caf de l'Hérault en 2022

1,16 million de contrôles réalisés par la Caf en 2022, dont :

1,06
MILLION
AUTOMATISÉS



93 875
SUR PIÈCES



3 889
SUR PLACE



1 245 fraudes détectées
pour un montant de **11,1 M€**



8 895€ le montant moyen de
la fraude détectée

100 %

des fraudes sanctionnées
par des pénalités (**1,1 M€**) ou des
avertissements et des poursuites

29,7 Millions € de droits corrigés par les Caf à la suite des contrôles, soit :

21,7

M€ d'indus

c'est-à-dire de sommes
en trop versées par les Caf
qu'elles récupèrent

8,0

M€ de rappels

de droits
dus aux allocataires
et qui leur sont restitués

20

contrôleurs



LES AIDES VERSÉES PAR LA CAF DE L'HERAULT EN 2022

1,7 milliard € versés en 2022 à 297 048 allocataires bénéficiaires couvrent ainsi les besoins de **626 092 personnes** dont 235 645 enfants.

Les principales aides versées par les Caf

Aides au logement : **392 millions € – 149 682 bénéficiaires**

Allocations familiales : **209 millions € – 80 010 bénéficiaires**

Allocation adulte handicapé (Aah) : **278 millions € – 28 322 bénéficiaires**

Prestation d'accueil du jeune enfant : **184 millions € – 31 582 bénéficiaires**

Revenu de solidarité active (Rsa) : **238 millions € – 39 519 bénéficiaires**

Prime d'activité : **251 millions € – 101 053 bénéficiaires**

Allocation de rentrée scolaire : **40 millions € – 59 062 bénéficiaires**

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) : **41 millions € – 11 530 bénéficiaires**

Une Caf au contact quotidien des allocataires



La Caf de l'Hérault a accueilli **121 960 personnes en accueil physique**



3,4 millions de pièces et **167 024 courriels** traités par les salariés de la Caf



345 915 appels téléphoniques au **32 30**



66 754 rendez-vous téléphoniques réalisés



11 510 rendez-vous en accueil physique et **743 en visio**